

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU RHONE

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES**

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU VENDREDI 25 MARS 2016**

Canton de

CALUIRE & CUIRE

Compte rendu affiché le 1<sup>er</sup> avril 2016

COMMUNE

DE

CALUIRE & CUIRE

Date de convocation du Conseil Municipal : Vendredi 18 mars 2016

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 43

N° 2016-31

Président : M. Philippe COCHET

Secrétaire : Mme MERAND-DELERUE

OBJET

Etaients présents : M. COCHET, M. TOLLET, Mme LACROIX, M. JOINT, Mme MERAND-DELERUE, M. ROULE, Mme MAINAND, M. PATUREL, Mme CARRET, M. THEVENOT, Mme ROUCHON, M. MANINI, M. PROST, M. DIALLO, Mme BREMOND, M. JOUBERT, Mme CRESPIY, Mme WEBANCK (par proc. à Mme HAMPARSOUMIAN), Mme GOYER (par proc. à M. PETIT), M. CIAPPARA, M. TAKI (par proc. à M. PATUREL), Mme BASDEREFF, M. CHAVANE (par proc. à M. COUTURIER), Mme DU GARDIN (par proc. à M. PROST), M. COUTURIER, Mme SEGUIN-JOURDAN, M. PETIT, Mme HAMZAOUI (à partir du N° 2016-26), Mme NICAISE (par proc. à M. MANINI jusqu'au N° 2016-20), Mme HAMPARSOUMIAN, Mme FRANÇOIS (par proc. à Mme CARRET), Mme CARLE, Mme BAJARD, M. DUREL (par proc. à M. MATTEUCCI), M. MATTEUCCI, Mme LEZENNEC, M. HOUDAYER, M. CHASTENET, Mme MALAGON, Mme CHIAVAZZA, M. PARISI (par proc. à Mme BAJARD), M. CHAISNÉ, Mme ROQUES (par proc. à Mme BREMOND)

Etait absent : /

EXERCICE 2016 -  
FIXATION DES TAUX  
D'IMPOSITION DES TROIS TAXES  
DIRECTES LOCALES

PREFECTURE

Accusé de réception

Reçu le .....

Identifiant de l'Acte :

069 216900340.....

**Rapport de : N. MERAND-DELERUE**

Les propositions budgétaires pour 2016 soumises à l'assemblée délibérante permettent d'atteindre l'équilibre sans modification de la pression fiscale.

Les taux applicables à chaque taxe restent donc inchangés, soit :

| TAXE             | TAUX 2015 | TAUX 2016 |
|------------------|-----------|-----------|
| HABITATION       | 17,95 %   | 17,95 %   |
| FONCIER BATI     | 18,30 %   | 18,30 %   |
| FONCIER NON BATI | 33,41 %   | 33,41 %   |

Compte tenu des bases prévisionnelles issues de l'estimation des services de la Ville, le produit attendu devrait ainsi s'élever, pour 2016, à 25 991 000 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré,  
à la majorité, par 38 voix pour et 5 abstentions,

**- ADOPTE**

pour 2016 les taux présentés ci-dessus, identiques à ceux de 2015.

POUR EXTRAIT CONFORME  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET

TELETRANSMIS EN PREFECTURE LE 4 avril 2016  
LE PRESENT ACTE EST EXECUTOIRE A CETTE DATE  
LE DEPUTE MAIRE  
Philippe COCHET